

**DELIBERATION (2021 - 20)**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech,

Sur proposition du directeur général,

**Autorise** le directeur général d'AgroParisTech à signer les pièces afférentes à la notification des marchés de travaux à réaliser sur le bâtiment Nanquette du campus de Nancy.

Le président du conseil d'administration

  
Pascal VINE

---

**Vote à la délibération**

Votants	: 19
Pour	: 19
Contre	: -
Abstentions	: -
Ne prend pas part au vote	: -

Conformément à l'article 19 du décret portant création de l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech), cette délibération est consultable dans le registre ouvert auprès du secrétariat général. Elle est également consultable sur l'intranet.